

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**COMMISSION PERMANENTE**

Séance du vendredi 20 mai 2022

DÉLIBÉRATION N° CP-2022/05/20-2/05**Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20220520-lmc100000023705-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 08/06/2022

Réception Préfet : 08/06/2022

Publication RAAD : 08/06/2022

OBJET : Appel à candidature "Découverte des métiers de l'aérien en anglais" dans le cadre du Parcours collégien et le renouvellement de la Convention de partenariat avec le groupe ADP et l'association Aireemploi.

Le partenariat entre le Département, le groupe Paris Aéroport et l'association Aireemploi, dont l'objet est de faire découvrir les métiers de l'aérien à des collégiens, s'inscrit dans l'axe 1 du Parcours collégien « le collégien de demain : ouverture sur le monde professionnel ». Le dispositif prévoit l'accueil de classes sur une demi-journée, sur la plateforme aéroportuaire de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle. La présentation d'un panel complet des métiers liés à l'activité aérienne s'effectue en anglais afin de sensibiliser les élèves à l'importance de la maîtrise de cette langue.

Accessible à un nombre limité de collèges jusqu'à présent, l'action a évolué en 2021 afin d'ouvrir plus largement la participation à tous les collèges du Département.

LA COMMISSION PERMANENTE,

VU la délibération du Conseil départemental n° 0/04 en date du 1^{er} juillet 2021, portant délégation de compétences à la Commission permanente, dans son alinéa n°10,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général n° 7/02 en date du 29 juin 2012, relative au Règlement Budgétaire et Financier, modifiée par la délibération du Conseil départemental n° 7/01 du 26 avril 2013,

VU la délibération du Conseil départemental n° 5/03 en date du 19 juin 2020, relative au vote du Parcours Collégien,

VU la délibération du Conseil départemental n° 2/01 en date du 16 décembre 2021, relative au vote du budget primitif 2022 et de la politique départementale en faveur de l'éducation,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver la reconduction du dispositif de découverte des métiers de l'aérien en anglais dans le cadre du Parcours collégien, sur la base d'un appel à candidatures ouvert à l'ensemble des collèges publics de Seine-et-Marne.

Article 2 : de fixer la subvention aux collèges retenus pour participer aux frais de transport, à 1 300 € maximum, de verser cette subvention sur présentation des factures une fois l'activité réalisée.

Article 3 : d'approuver les termes de la convention à intervenir avec l'association « AIREMPLOI » et le Groupe ADP, fixant les conditions pour l'accueil en 2021-2022, 2022-2023 des élèves de 4ème ou de 3ème des collèges de Seine-et-Marne, sur la plateforme aéroportuaire de Roissy-Charles-de-Gaulle.

Article 4 : d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer cette convention au nom du Département, telle qu'elle figure en annexe à la présente délibération.

Article 5 : de fixer le montant à verser à l'association « AIREMPLOI » pour l'année 2021-2022 à 6 300€ et pour l'année 2022-2023 à 9 000 €, de verser cette subvention après confirmation du maintien du dispositif.

Article 6 : de prélever les crédits correspondants sur l'action « Projets éducatifs : action en faveur de la jeunesse seine-et-marnaise », opération « Parcours Collégien - Subventions » inscrits au budget primitif.

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (46) :

Mme Emma ABREU

M. Éric BAREILLE

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI

Mme Majdoline BOURGEGAIS – EL ABIDI

M. Thierry CERRI

M. Jean-Marc CHANUSSOT

M. Bernard COZIC

Mme Sophie DELOISY

M. Smaïl DJEBARA

M. Yann DUBOSC

M. Vincent ÉBLÉ

Mme Bouchra FENZAR-RIZKI

Mme Isoline GARREAU qui a donné pouvoir à M. Bernard COZIC

M. Laurent GAUTIER

Mme Anne GBIORCZYK

Mme Julie GOBERT

M. Pascal GOUHOURY

M. Anthony GRATACOS

M. Michel JOZON

M. Denis JULLEMIER

Mme Sarah LACROIX

M. Olivier LAVENKA

M. Jean LAVIOLETTE

Mme Nolwenn LE BOUTER

Mme Daisy LUCZAK

Mme Marianne MARGATÉ

M. Olivier MORIN

Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU

Mme Mireille MUNCH
Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François PARIGI
Mme Véronique PASQUIER
M. Vincent PAUL-PETIT
M. Ugo PEZZETTA
Mme Marie-Line PICHERY
M. Brice RABASTE
M. Christian ROBACHE
Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS
Mme Sara SHORT-FERJULE
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR
Mme Claudine THOMAS
M. Xavier VANDERBISE
Mme Véronique VEAU qui a donné pouvoir à M. Vincent PAUL-PETIT

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :



Jean-François PARIGI
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne